

Ajaccio, le 24 août 2021

Note d'information

Les services de Météo-France placent le département de la Corse-du-Sud en vigilance jaune pour le paramètre « orage », pour la journée du mardi 24 août 2021.

Au cours de la matinée, le risque orageux s'installe sur le relief et, dès le début de l'après-midi, s'intensifie sur la chaîne de montagne.

L'épisode météorologique très instable, impactant particulièrement les zones montagneuses de l'Alta Rocca et les versants Est, peut engendrer localement de fortes intensités sur une courte durée. Le pic de l'événement se situe entre 14h00 et 17h00.

Sous ces orages, l'intensité orageuse peut atteindre 20 à 40 mm sur une durée de 2 heures sur le versant Est de la chaîne de montagne et 10 à 15 mm de façon plus généralisée. L'activité électrique accompagnant ces phénomènes peut également être soutenue.

Vu les cumuls attendus, le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud, réglemente temporairement l'accès aux canyons du département pour la journée du mardi 24 août 2021.

IMPORTANT

Il y a lieu d'assurer une veille de cet événement météorologique.

Les activités de pleine nature (activités de canyoning notamment) sont interdites.

La fréquentation des abords des cours d'eau (fleuves et rivières) sont fortement déconseillés.

*Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo France :
composez le **05 67 22 95 00** ou consultez www.meteofrance.com*